

Sur un discours d'Eusèbe de Césarée (*Louanges de Constantin*, XI-XVIII)

Il est admis depuis longtemps que l'ouvrage d'Eusèbe de Césarée connu sous le titre *Louange(s) de Constantin* (*De laudibus Constantini*) ou *Discours pour les trente ans de règne* (*Triakontaétérikos logos*) – le premier titre est le plus couramment utilisé, le second est celui des manuscrits –, comporte deux parties bien distinctes¹. Les dix premiers chapitres répondent parfaitement au titre que les manuscrits donnent à l'ensemble de l'ouvrage : c'est un panégyrique, dont il semble assuré qu'il s'agit bien du discours dont parle Eusèbe lui-même dans la *Vie de Constantin*², prononcé à Constantinople lors des *tricennalia soluta* de l'empereur, le 25 juillet 336³. Les chapitres XI à XVIII sont qualifiés par

1. Sur les trois manuscrits retenus par l'éditeur du texte, le *Cod. Mosquensis gr.* 50, XII^e s. (J dans l'apparat) ne contient que ces dix chapitres, le *Cod. Parisinus gr.* 1431, XI^e s. (H dans l'apparat), après le ch. X, porte : +*triakontaétérikos* +, puis un espace, suivi d'un titre en onciale : *Eusebiou tou Pamphilou basilikos* (discours royal), le *Cod. Marcianus gr.* 340, XII^e s. (N dans l'apparat) va à la ligne. Cf. la liste des manuscrits dans l'introduction de A. Heikel à l'édition critique de ce texte, *Eusebius Werke, Erster Band, GCS 7* (1902), p. X. On consultera aussi du même auteur les *Kritische Beiträge zu den konstantinischen Schriften des Eusebius*, Leipzig 1911 [TU 36,4] et les corrections de F. WINKELMANN, «Annotationes zu einer neuen Edition der Tricennatsreden Eusebs und der *Oratio ad sanctum coetum* in GCS», *Antidôron I*, Hommage à Mauritius Geerard, Louvain 1984, p. 1-7. Je prépare actuellement une traduction française de cet ouvrage d'Eusèbe.

2. EUSÈBE, *Vie de Constantin*, IV, 46 (p. 139, 29 Winkelmann).

3. Cf. G. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, Paris 1974, p. 20, n. 6 ; H.A. DRAKE, «When was the "de laudibus Constantini" delivered», *Historia* 24, 1975, p. 345-355. La date du 25 juillet 335, date d'ouverture des *tricennalia* de l'empereur (qui nous est donnée par le *Chronicon Paschale* et a été adoptée par beaucoup depuis A. HARNACK, *Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, II, 2, Leipzig 1904, p. 117), ne peut entrer en ligne de compte pour plusieurs raisons, que je rappelle pour mémoire : à cette date Eusèbe se trouve au concile de Tyr, convoqué par l'empereur pour juger l'évêque d'Alexandrie Athanase, qui s'est ouvert

l'auteur d'"initiations à des doctrines mystérieuses" et sont de fait une catéchèse, une présentation de la geste du salut chrétien, un exposé des grands thèmes de la foi chrétienne. Mais c'est Eusèbe lui-même⁴ qui est à l'origine de la fusion des deux textes : il déclare au début du second qu'il l'ajoute dans ce "discours royal", qu'il le "place à côté" de ce qui précède, non certes pour éclairer l'empereur, qui n'a pas besoin de cela, mais pour éclairer les ignorants, ceux qui ont critiqué, entre autres choses, les constructions d'églises que Constantin a fait entreprendre à Jérusalem. Or comme la justification de la conduite de Constantin ne peut être reçue que par ceux qui sont "instruits dans les choses divines", c'est à donner cette instruction que va se consacrer la suite du texte.

La différence de ton et de contenu entre les deux parties du même ouvrage a suscité depuis longtemps l'intérêt des chercheurs, qui ont tenté de préciser dans quelles circonstances la seconde avait été composée et prononcée. Rares sont ceux qui ont pensé qu'elle n'était pas à séparer de la première ; c'était toutefois la thèse de D.C. Wallace-Hadrill, qui considère qu'on a une seule œuvre en deux parties, l'une en gros "biographique", l'autre théologique, mais

durant la deuxième quinzaine de juillet et sera suivi le 17 septembre par la solennelle dédicace des édifices construits à Jérusalem autour du tombeau du Christ, à laquelle assisteront les participants du concile. Ensuite, malgré ce que dit le *Chronicon Paschale*, ce n'est pas à Constantinople, mais à Nicomédie qu'ont été célébrées les *tricennalia* : on ne peut expliquer autrement les importantes émissions de monnaies d'or faites dans cette ville à cette date. Enfin, Eusèbe mentionne dans son discours quatre Césars (III, 4), en les comparant à des chevaux qui tirent le quadrigé impérial ; or il n'existait encore que trois Césars à la date du 25 juillet 335, les trois fils de Constantin : le quatrième, Dalmatius, neveu de l'empereur, ne sera nommé que le 18 septembre 335. La date d'octobre ou de novembre 335, retenue par d'autres historiens, date à laquelle Eusèbe se trouve à Constantinople, où il est venu avec d'autres représentants du concile de Tyr, ne peut convenir pour ce discours d'apparat, évidemment prononcé lors d'une cérémonie solennelle, d'une "panégyrie", à l'issue de laquelle les évêques présents participèrent à un banquet en compagnie de l'empereur (*Vie de Constantin*, IV, 46). Or aucune cérémonie de ce type n'est connue à cette date, et l'on sait par ailleurs que de telles célébrations n'avaient pas lieu sans attache avec le calendrier. Tout récemment, F. HEIM, *La théologie de la Victoire de Constantin à Théodose*, Paris 1992, p. 67-87, a émis l'idée que les ch. I-X n'étaient pas le panégyrique pour les trente ans de règne, mais constituaient le discours prononcé lors de la dédicace des édifices de Jérusalem. Il est absolument impossible de le suivre sur ce point, car l'orateur y déclare expressément que l'empereur est présent (*ho parôn basileus*, I, 1), alors qu'on sait que Constantin n'était pas à Jérusalem. D'autre part le nom du Christ n'apparaît pas dans ce texte, ce qui surprendrait s'il s'agissait d'un discours prononcé devant une assistance uniquement chrétienne. Enfin ces chapitres ne sont nullement un discours de dédicace d'une église, mais conviennent parfaitement pour une panégyrie qui célèbre le trentième anniversaire du règne.

4. Et non l'erreur d'un copiste, comme le pense E. SCHWARTZ, *Eusebios* 24, RE VI, col. 1428. L'auteur dit bien qu'il le "place à côté" du précédent, qu'il l'ajoute dans ce discours royal (*paratithèmi* : ce sens du verbe est attesté ailleurs chez Eusèbe : cf. *Dem. Ev.* II, 3, 68, GCS 23, p. 74, 8).

son point de vue est resté isolé⁵. La plupart des historiens estiment, et à juste titre, qu'il s'agit au départ de deux œuvres distinctes. H.A. Drake, qui a donné en 1976 une traduction anglaise de l'ouvrage d'Eusèbe, assorti d'une substantielle introduction et de notes abondantes⁶, a développé l'hypothèse (déjà proposée par E. Schwartz et adoptée par plusieurs auteurs) selon laquelle il s'agissait du discours prononcé par Eusèbe lors de la dédicace des édifices constantiniens bâtis à Jérusalem autour du tombeau du Christ – l'*Anastasis* et le *Martyrium*⁷ –, le 17 septembre 335. Drake intitule donc la deuxième partie "Sur le sépulcre du Christ". Depuis, la cause semble entendue pour beaucoup, qui se réfèrent à cette deuxième partie comme au discours de dédicace des sanctuaires de Jérusalem⁸. Cette hypothèse ne me semble pourtant nullement prouvée.

Comme il arrive souvent lorsqu'il s'agit d'Eusèbe, les choses sont compliquées par la difficulté qu'il y a à harmoniser, voire à comprendre, les données de la *Vie de Constantin*. Eusèbe mentionne dans cet ouvrage plusieurs de ses propres discours, mais il n'est pas toujours aisé de les distinguer et de savoir si tous nous sont parvenus. En IV, 45, 3, il en évoque plusieurs qu'il a prononcés à Jérusalem à l'occasion de la dédicace de l'*Anastasis-Martyrium* ; le passage est assez corrompu et ses éditeurs l'ont beaucoup corrigé, mais on peut en tenter une traduction :

«Là [à Jérusalem], nous aussi, jugés dignes de biens qui nous dépassent, nous avons honoré la fête par des discours variés (*poikilais dialexesi*) en public, tantôt en faisant la description des dispositions philosophiques⁹ de l'empereur (*tôn basilei pephilosophhênôn*), tantôt en montrant, grâce aux signes (*sumbola*) présents sous nos yeux, que les visions des prophètes étaient réalisées¹⁰» (IV, 45, 3).

5. D.C. WALLACE-HADRILL, *Eusebius of Caesarea*, Westminster 1961.

6. H. A. DRAKE, *In Praise of Constantine. A Historical Study and New Translation of Eusebius' Tricennial Orations*, Berkeley 1976.

7. L'appellation "Saint-Sépulcre" est postérieure et ne concerne que l'édifice qui a succédé à l'*Anastasis* lors de sa reconstruction par les Croisés en 1149 (le *Martyrium* a disparu après les destructions de 1008).

8. Ainsi P. W.L. WALKER, *Holy City, Holy Places ? Christian attitudes to Jerusalem and the Holy Land in the Fourth Century*, Oxford 1990, p. 408 ; L. PERRONE, «Sacramentum Iudaeae (Gerolamo, Ep. 46). Gerusalemme e la Terra Santa nel pensiero cristiano dei primi secoli. Continuità e trasformazioni», *Cristianesimo nella Storia, Saggi in onore di Giuseppe Alberigo*, 1996, p. 461, n. 46.

9. On sait que le terme évoque simplement le christianisme de l'empereur. Cf. A.-M. MALINGREY, '*Philosophia*'. *Étude d'un groupe de mots dans la littérature grecque, des Présocratiques au IV^e siècle après Jésus-Christ*, Paris 1961.

10. Je traduis ainsi le mot *kairious*, qui vient à temps ; on pourrait peut-être dire "actualisées". Cette traduction et les suivantes se veulent par ailleurs aussi littérales que possible, ce qui n'est pas toujours le cas pour les traductions existantes de la *Vie de Constantin*. Le terme *symbola* utilisé pour désigner les lieux saints et ce qu'on y voit est utilisé encore par Grégoire

Eusèbe mentionne ensuite d'un mot les fêtes pour les trente ans de règne, qui ont suivi celles de la dédicace, puis il ajoute :

«Ce qu'est le temple du Sauveur, ce qu'est la grotte salutaire, ce que sont les belles et multiples offrandes de l'empereur, faites d'or, d'argent et de pierres précieuses, nous l'avons proclamé dans un écrit (*sungramma*) particulier, que nous avons transmis (*paradontes*)¹¹ à l'empereur lui-même. Ce discours (*logos*), nous l'ajouterons le moment venu après le sujet présent de notre écrit, en lui joignant en même temps le discours des trente ans de règne, que peu de temps après, envoyés dans la ville qui porte le nom de l'empereur, nous avons prononcé en présence de l'empereur lui-même, glorifiant le Dieu roi de tous pour la seconde fois dans le palais impérial» (IV, 46).

Or il se trouve de fait que plusieurs manuscrits de la *Vie de Constantin* sont suivis du *Triakontaétérikos*, avec ses deux parties bien distinctes. Il était donc tout naturel de supposer, comme l'ont fait de nombreux chercheurs, que la deuxième partie était ce *sungramma*, ce *logos* dans lequel Eusèbe décrivait les constructions de Jérusalem (les deux mots sont de fait utilisés par lui en XI, 1 pour désigner les pages qui suivent) ; ce serait, de surcroît, estime-t-on, le discours prononcé lors de la dédicace de ces édifices¹². Mais le texte qui nous est resté ne contient aucune *description* des édifices de Jérusalem : il comporte seulement deux brèves allusions à ces constructions (XI, 5 et XVIII), dont l'auteur veut justifier le bien-fondé.

Du fait de cette absence dans ce texte de la description des édifices constantiniens, plusieurs chercheurs en ont conclu que celle-ci était perdue, ce qui me semble inexact. Une telle description nous est bien parvenue : on la trouve dans la *Vie de Constantin* elle-même (III, 33-40). Certes, l'historien avait dit qu'il l'ajouterait "après le sujet présent de notre écrit", donc à la fin de l'ouvrage, mais si l'on se souvient que la *Vie*, œuvre des dernières années d'Eusèbe, contient de nombreuses contradictions et des incohérences que l'auteur n'a pu corriger¹³, on peut légitimement penser que la description annoncée en IV, 46 comme un supplément à l'ouvrage a trouvé place en fait au ch. III. Mais il reste que ces mêmes chercheurs pensent également que les ch. XI-XVIII sont le discours prononcé à Jérusalem à l'occasion de la dédicace, d'où aurait simplement disparu la description annoncée¹⁴. Cette thèse, pourtant, ne résiste

de Nysse, *Lettre 2*, 2 (SC 363, p. 110). Sur la vision des lieux saints comme preuve de la réalisation des prophéties, cf. EUSÈBE, *Dem. Ev.* VI, 18 (GCS 23, p. 278).

11. Ce verbe, malgré le choix de quelques traducteurs, ne signifie pas qu'Eusèbe ait *prononcé* ce discours devant l'empereur.

12. C'est déjà le point de vue de E. SCHWARTZ, *Eusebios* 24, RE VI, 1428.

13. Sur ces contradictions et incohérences, cf. G. PASQUALI, «Die Composition der *Vita Constantini* des Eusebius», *Hermes* 45, 1910, p. 369-386 et l'édition critique de ce texte par F. WINKELMANN, Berlin 1975, p. LIV-LVI.

14. Ainsi DRAKE, *op.cit.*, p. 35 ; T. D. BARNES, «Two Speeches by Eusebius», *GRBS* 18, 1977, p. 344 (repris dans *Early Christianity and the Roman Empire*, Londres 1984).

pas à l'examen. Rappelons tout d'abord qu'Eusèbe lui-même nous dit qu'il a prononcé à cette occasion *des* discours variés, sans même parler explicitement d'un discours de dédicace. On peut cependant penser qu'en tant que métropolitain de la province de Palestine, il était tout désigné, en cette solennelle occasion, pour prononcer un tel discours. Mais peut-il s'agir du nôtre ? Un argument constamment répété depuis Heikel est l'expression "dans cette ville (*poléôs tèsde*)" que l'on trouve dans l'introduction (XI, 2), interprétée comme "dans cette ville où nous nous trouvons". Or cette expression se trouve à l'intérieur d'une phrase qui n'implique nullement cette interprétation, et bien plutôt la contredit. Eusèbe dit qu'il va justifier les constructions édifiées "dans *notre* pays", et il précise, bien évidemment à l'intention d'auditeurs ou de lecteurs qui *ne sont pas* de ce pays et ne savent pas nécessairement de quelle région l'auteur est originaire : "j'entends *dans la province de Palestine, et dans cette ville* d'où la parole salutaire, comme d'une source, s'est répandue sur tous les hommes". Quel besoin aurait eu Eusèbe de préciser qu'il s'agissait de la Palestine à des auditeurs de son pays, de Jérusalem à des habitants de cette ville ? La mention en ces termes de la Palestine et de Jérusalem me semble prouver plutôt que l'orateur ne s'y trouve pas. D'autre part, rien dans le texte ne permet d'y voir un discours de dédicace d'une église. Les paragraphes d'introduction (XI, 1-7) ne donnent absolument pas l'impression d'être l'ouverture d'un tel discours : comme on l'a dit plus haut, Eusèbe explique que, parce que certains (des païens, à l'évidence) ont critiqué les constructions impériales et l'abandon par l'empereur des traditions, lui-même va les "instruire dans les choses divines", ce qui leur permettra de comprendre l'action de Constantin. Le corps même du texte (XI, 8 à XVII), qui constitue un ensemble cohérent retraçant à grands traits l'histoire du salut, ne fait de son côté aucune allusion à la dédicace d'une église : on peut le comparer, de ce point de vue, au panégyrique prononcé par Eusèbe pour la dédicace de l'église de Tyr, qui est clairement un discours de ce type (*HE X, IV*). Dans ce discours, il commence par une adresse aux évêques et aux chrétiens présents, plusieurs fois mentionnés ensuite (2-4), continue par une évocation des bienfaits de Dieu (5-21), puis par un éloge de l'évêque qui a fait construire le sanctuaire (22-36), enfin par une description de l'édifice, tout en élargissant la perspective jusqu'à évoquer la Jérusalem céleste (37-70). Rien de tel dans notre écrit, qui aurait pu se prêter mieux encore aux mêmes considérations : ces chapitres sont en fait une sorte de résumé, avec de longues citations, des trois premiers livres de la *Théophanie*, le dernier des ouvrages apologétiques d'Eusèbe. Ajoutons que dans toute cette partie l'auteur s'adresse directement, à plusieurs reprises, à Constantin (XI, 1-3, 7 ; XVII, 12 ; XVIII, 1-3) : ce pourrait certes être un artifice littéraire (il en existe d'autres exemples, quoique assez peu probants¹⁵),

15. BARNES, *art. cit.*, p. 344, n. 18 cite quelques exemples : *Panégyriques latins*, 10, 3, 1 (mais cet exemple est peu probant, car l'orateur sait que l'empereur est absent et le dit : «Il me semble que tu es ici et que je m'adresse à toi») ; THEMISTIOS, *Or.* 13 (mais cet éloge de Gratien devait être prononcé devant le sénat de Rome en présence de Gratien, sans doute pour ses

mais on ne voit pas pourquoi un discours prononcé à Jérusalem en l'absence de l'empereur s'adresserait *exclusivement* à lui. L'évêque de Jérusalem, dont on sait qu'il fut la courroie de transmission des desiderata de l'empereur dans la construction de cet édifice¹⁶, n'est pas mentionné, pas plus qu'aucun des nombreux évêques présents, pas plus que les fidèles, ce qui est pour le moins surprenant s'il s'agit d'un discours prononcé lors de la dédicace.

Rien ne permet donc de dire que le discours a été prononcé à Jérusalem, et plusieurs arguments plaident contre cette thèse. Mais peut-on déterminer où et quand il a été prononcé ? C'est de lui, à mon sens, que parle Eusèbe dans un autre passage de la *Vie de Constantin*, où certains ont vu à tort une nouvelle allusion au discours de dédicace des édifices de Jérusalem, qu'Eusèbe aurait prononcé *une seconde fois* à Constantinople¹⁷. Je cite ce passage :

«Il ne me semble pas opportun de passer sous silence ce que fit, en notre présence, cet homme admirable. Un jour, encouragés par sa piété envers Dieu, nous lui demandions la permission de prononcer en sa présence un discours sur le tombeau du Sauveur, et il nous prêtait l'oreille avec beaucoup d'empressement. Une foule d'auditeurs se trouvait dans le palais : il écoutait le discours debout avec les autres. Comme nous le priions de s'asseoir sur le trône royal qui se trouvait là, il ne se laissait nullement convaincre, mais il suivait avec la plus grande attention ce que nous disions et rendait témoignage de la vérité des doctrines théologiques. Le temps passait et le discours s'allongeait : nous voulions donc nous arrêter, mais celui-ci ne le permettait pas et nous invitait à poursuivre jusqu'au bout. A notre invitation de s'asseoir, il rétorquait à notre honte et qu'il n'était pas permis d'écouter débattre des doctrines sur Dieu en étant confortablement installé, et que c'était pour lui un avantage de rester ainsi ; il était pieux d'écouter debout les choses divines» (IV, 33, 1-2).

Ce passage montre clairement que le discours "sur (*amphi*) le tombeau" n'était pas une *description* du tombeau, mais un exposé des "choses divines", des "doctrines théologiques", que l'auteur développait à partir de la mention du tombeau : or c'est exactement ce qu'il fait dans les chapitres XI à XVIII. La longueur même de ses développements est relevée dans ce texte, Eusèbe déclarant qu'elle est insuffisante pour contenir tout ce qui pourrait être dit sur le sujet (XIII, 14 ; XVII, 12). Ces chapitres, d'autre part, tout en voulant éclairer les auditeurs sur les mystères du christianisme, évitent les termes proprement chrétiens ou les expliquent, ce qui serait proprement stupéfiant s'il

decennalia ; c'est parce que l'empereur s'était mis en retard qu'il le fut en son absence) ; LIBANIUS, *Or.* 19 ; 20 (mais il s'agit ici de deux discours envoyés à Théodose après la sédition d'Antioche de 387, l'un pour implorer sa clémence, l'autre pour le remercier du pardon accordé).

16. Cf. la lettre que lui adresse l'empereur dans la *V. Const.* III, 30-32.

17. BARNES, *art. cit.*, p. 343, pour qui ce discours aurait été prononcé à Jérusalem en septembre 335, dans la capitale en novembre.

s'agissait d'un discours de dédicace d'une église, prononcé devant un public exclusivement chrétien : le nom du Christ n'est pas mentionné une seule fois, mais il est toujours désigné comme le Logos, les chrétiens sont des "thiasotes" accomplissant des sacrifices non sanglants et spirituels (XVI, 9), le terme nouveau pour désigner les sanctuaires chrétiens, *kyriakoi*, est expliqué (XVII, 4). La critique du paganisme, enfin, s'appuie sur Porphyre et les philosophes païens, littéralement cités (XIII, 7). Cela signifie qu'Eusèbe parle devant une assemblée mélangée, qui compte de nombreux païens, dont plusieurs de ces philosophes qui fréquentaient la cour de Constantin¹⁸, et non dans une église où ne seraient rassemblés que des chrétiens.

La deuxième partie de l'ouvrage que nous possédons aujourd'hui sous le titre *Louanges de Constantin* ou *Triakontaétérikos* est donc, comme la première, un discours prononcé à Constantinople en présence de l'empereur. On peut certes lui laisser le titre "Sur le tombeau du Seigneur", puisque Eusèbe lui-même le désigne ainsi, mais on n'y verra pas le discours de dédicace des édifices constantiniens de Jérusalem, encore moins la description du tombeau. A-t-elle été prononcée en novembre 335 ou à l'époque de la première partie, autour de juillet 336 ? Il n'est guère possible de se prononcer sur ce point. A une date comme à l'autre, Eusèbe était bien en cour et pouvait donc être sollicité par l'empereur. Un indice pourrait être fourni par la date de composition de la *Théophanie*, s'il est vrai que ce discours en est un résumé et qu'il lui serait postérieur, mais la date de la *Théophanie* reste précisément l'objet de discussions : 333 selon son éditeur, 336 selon d'autres ; d'autre part, tout le monde ne s'accorde pas sur la priorité de ce texte par rapport à la deuxième partie des *Louanges*¹⁹. Le fait toutefois qu'Eusèbe dise dans la *Vie de Constantin* IV, 46 que, lorsqu'il a prononcé le discours pour les trente ans de règne, il parlait pour la deuxième fois dans le palais impérial laisse à penser que ce second discours lui est antérieur, mais on ne saurait préciser de combien de temps. C'est en tout cas après juillet 336 qu'Eusèbe aura fusionné les deux discours : fusion logique, puisque ces "discours royaux" avaient été tous deux prononcés dans le palais impérial en présence de l'empereur et que tous deux, comme le requérait le genre littéraire du discours royal, sont à la louange de Constantin, bien que tous deux ne le soient pas de la même façon. Eusèbe se

18. Cf. L. JERPHAGNON, *Vivre et philosopher sous l'empire chrétien*, Toulouse 1983, p. 40-44.

19. H. GRESSMANN, in *GCS* 11, 2, souligne la priorité de la *Théophanie* (p. XIX*-XX*) et la date de 333. La datent de 338 D.S. WALLACE-HADRILL, *op. cit.*, Londres 1960, p. 57 ; R. FARINA, *L'impero e l'imperatore cristiano in Eusebio di Cesarea*, Zurich 1966, p. 11. La question a été très débattue : cf. M.-J. RONDEAU, «Une nouvelle preuve de l'influence littéraire d'Eusèbe de Césarée sur Athanase : l'interprétation des Psaumes», *RechSR* 56, 1968, p. 386, note 2. Sans vouloir trancher la question, M.-J. Rondeau considère que «la lecture comparative de *Theoph.* et de *Laus* ne permet pas de déceler à coup sûr l'antériorité de celle-ci plutôt que de celle-là» ; elle pense également que «la *Theoph.* est, si peu que ce soit, antérieure à 336-337».

contenta de réécrire la première phrase : «Eh bien donc, vainqueur très grand, Constantin, ajoutons pour toi, dans cet écrit royal sur le roi de l'univers, des initiations à des doctrines mystérieuses» (XI, 1).

Pierre MARAVAL

Université de Strasbourg II

Centre d'Analyse et de Documentation Patristiques

RÉSUMÉ : La deuxième partie des *Louanges de Constantin* n'est pas le discours prononcé par Eusèbe de Césarée lors de la dédicace de l'Anastasis et du Martyrium de Jérusalem, mais un "discours royal" prononcé à Constantinople par le même Eusèbe, dans le palais impérial et en présence de Constantin, probablement quelque temps avant la première partie de ce texte – le panégyrique pour les trente ans de règne (*Triakontaétérikos*) prononcé le 25 juillet 336.

ABSTRACT : The second part of the *Praises of Constantine* is not the oration delivered by Eusebius of Caesarea at the dedication of the Anastasis and the Martyrium of Jerusalem, but a "royal oration" delivered in Constantinople by the same Eusebius, in the imperial palace in the presence of Constantine, probably some time before he composed the first part of this text – the panegyric for the thirtieth regnal year (*triakontaeterikos*) held on 25 July 336.